

**Assemblée générale ordinaire
DE L'ASSOCIATION VO2 MAX
ASSOCIATION LOI 1901
3 RUE DE LA REPUBLIQUE, 78100 SAINT GERMAIN EN
LAYE
MERCREDI 16 juin 2021 à 18h30**

Le bureau de l'Association Vo2 Max:

- Stéphane Rollot, Président,
- Nathalie Gondret Aufort , Trésorière
- Michèle Nansot, Secrétaire

Le bureau de Vo2max a convoqué par emails ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire,

Le mercredi 16 juin 2021 à 18h30

En Visio conférence sur ZOOM

Sont présents : le Président Stéphane Rollot, Nathalie Gondret Aufort Trésorière, Michèle Nansot Secrétaire, Stéphanie Rollot Directrice Technique.

Assemblée générale ouverte à 18H30.

- Présents ce jour : 19 membres de l'association, 3 professeurs, Eric Kernanet représentant de la mairie de ST Germain en Laye

Ordre du jour :

Présentation comptes 2019/2020 par mail du 27 mai 2021

- 1/ Rapport moral du Président
- 2/ Rapport financier du Trésorier
- 3/ Election du bureau
- 3/ Rapport d'activités de la Directrice Technique
- Point sur la saison écoulée
- Point sur la saison suivante

- Questions des adhérents

1/ Le rapport moral du Président, Stéphane Rollot

Mot du Président

Lignes de conduites à tenir pour que cette AG se déroule dans le meilleures dispositions:

1. *1.Tous les adhérents sont maintenant nommés, nous allons faire une capture qui d'écran qui vaudra pour feuille de présence.*
2. *2. Les micros sont coupés mais vous pouvez les activer quand vous souhaitez prendre parole.,. De préférence, si vous prenez parole, activez votre caméra.*
3. *3.Les documents utiles à cette AG vous seront transmis en direct. Les propositions à voter seront faites par sondage instantané, vous pourrez choisir oui ,non ou abstention.*
4. *4.Les questions à l'ordre du jour et qui seront discutées sont celles qui nous ont été nous adressés par mail et que vous avez du recevoir ce jour par mail. Nous vous les laisserons à la lecture lors de cette AG.*

Nous pensions programmer cette AG un peu plus tôt dans l'année mais n'avons pas pu le faire en raison des charges de l'URSSAF qui viennent juste d'arriver pour la saison 2019/20.

- *¥Saison 2019/20: 877 (inclus cours ZOOM et Bungypump) adhérents soit - 43 adhérents par rapport à 2018/19 mais 200 adhésions qui ne sont pas au tarif annuel (Bungypump et ZOOM).*

Ce nombre d'adhérents n'a pas suffi à équilibrer les comptes. D'autant plus qu'avec le 1er confinement nous avons maintenu le planning des cours quasiment à l'identique du planning en présentiel. Nous avons également maintenu ce planning sur les vacances scolaire. De ce fait nous n'avons mis que très peu les professeurs en chômage partiel et avons bénéficié de peu d'aide de l'Etat.

- *¥3 conseils d'administrations se sont tenus pour la saison 2019/20: le 24 septembre 2019, le 13 janvier 2020, 26 juin 2020. Mais nous avons eu beaucoup plus de réunions avec le bureau et les professeurs dans l'année, pour informer et rassurer les professeurs sur les nouvelles mesures, pour mettre les protocoles en place, ajuster les plannings, anticiper les reprises de cours....*
- *¥Une masse colossale de travail avec beaucoup de temps passé à répondre aux e-mails, mais aussi à ceux peu courtois d'une minorité d'adhérent. Quelques soient les décisions prises par le bureau: cours ZOOM maintenus, remboursement sous forme d'avoir, reprise en extérieur, il y a toujours des adhérents qui expriment leur mécontentement, parfois violemment et nous trouvons cela regrettable dans un milieu associatif.*
- *¥Merci à Stéphanie, qui a su proposer au bureau toute une série de mesures pour faire face à cette crise (voir rapport d'activités),*
- *¥Nous tenons à remercier le service des sports de la mairie de Saint Germain en laye, pour leur réactivité. Sans eux nous n'aurions jamais pu rebondir comme nous l'avons fait.*

- ¥A nos professeurs, qui nous ont permis de mettre toutes ces choses en place, en grand professionnel qu'ils sont,
- ¥A vous, pour nous avoir suivi en cette saison mouvementée.

Cette saison:

- ¥21 professeurs.
- ¥Une nouvelle adresse mail pour le bureau bureau. Cela vous permet de poser directement les questions de gouvernance, d'AG, ou autres, directement aux membre du bureau et ainsi permettre à la directrice technique de se concentrer sur la gestion du quotidien et la mise en place de la politique définie.
- ¥L'affichage sur le site des photos du bureau avec Nom, prénom, poste
- ¥Nous avons du avoir recours à un avocat suite aux difficultés que nous avons rencontrés avec 2 professeurs. Cela a permis à l'association d'avoir des réponses sur les décisions qu'elle avait prises. Ces entretiens ont abouti à 2 avertissements

La future saison est pour nous un nouveau défi. Une saison pleine d'incertitude. Nous avons travaillé pour trouver des solutions. Nous espérons qu'elles conviendront. D'ors et déjà certaines lignes sont dessinées:

- ¥ Si le nombre d'adhérents n'est pas au rdv saison prochaine licenciement de la Directrice Technique, la priorité est donné professeurs.
- ¥ Planning quasi à l'identique de septembre dernier. Ce planning est fait pour au moins 500 adhérents.
- ¥ Remerciement à Michèle qui quitte son poste trésorière, pour ses années d'investissements,
- ¥A nos professeurs, qui nous ont permis de mettre toutes ces choses en place, en grand professionnel qu'ils sont,
- ¥A vous, pour nous avoir suivi en cette saison mouvementée.
- Caroline Bernoux, membre de l'association a interpellé Monsieur Kernanet pour savoir si la mairie envisageait des aides, notamment au niveau de la location des salles pour les associations en difficultés?
- Monsieur Kernanet à répondu qu'une aide était à l'étude.
- Stéphanie précise qu'elle a également demandé une aide de l'Etat, toujours pas validée à ce jour.
- Caroline Bernoux a parlé également du prêt de l'Etat mais Vo2max ne souhaite pas faire de crédit et surtout de s'endetter.
- Christine Afriat intervient en expliquant que pour elle, le poste de Directrice technique est un poste indispensable à l'association. Nous lui expliquons que ce n'est pas gaité de coeur que nous nous séparerons de Stéphanie et que nous savons que sans elle la masse de travail va être beaucoup plus importante pour le bureau. Celui-ci essaiera de faire au mieux mais évidemment moins réactif.

2/ Le rapport financier de la Trésorière:

Ce fut une année difficile à tenir financièrement, ne pouvant prévoir tout ce qui allait se passer. Nous avons fait le choix au 1er confinement de maintenir le planning complet en ZOOM et même de rajouter des cours et garder ce même planning sur les vacances scolaires. Nous avons bénéficié de l'aide de l'état pour les quelques heures que les professeurs n'ont pas données mais cela n'a pas couvert les dépenses au niveau des charges et des salaires. Le paiement des charges étant constamment repoussé par l'URSSAF, nous ne savons que depuis le 1er mai 2021 quel était le montant à payer.

Voici le bilan financier de 2019/20 avec un déficit de 25000€ que nous avons comblé avec 25000€ que l'association avait mis de côté pendant les belles années. Il ne reste plus que 25 000€ de côté, pas de quoi tenir longtemps si nous devons encore une fois accuser une baisse des adhérents. Nous avons également fait un comparatif sur ces 3 dernières années.

Christine Afriat demande pourquoi le poste « matériel » a augmenté alors que le matériel a été distribué aux adhérents.

Nous lui expliquons que le matériel a été donné aux adhérents en septembre 2020. Nous ne savions pas encore en septembre 2019 que le covid allait faire son apparition. Nous avons donc investis dans du matériel pour le HIIT et achat de Step. Puis en mars 2019, nous avons du investir dans des téléphones, dans des abonnements téléphonique, abonnement ZOOM pour diffuser des cours. Puis à la reprise en extérieur nous avons du investir dans du désinfectant, des masques, des visières, des plots de marquage, des sonos.

Cotisations (assurances et adhésion incluses 35€) 2019/20

- Cotisation pour la saison 2019/20 : Le tarif adulte à 220€ et le tarif enfant à 190€
- Cotisation danse classique ou enfant 1h : 210€
- Cotisation danse classique ou enfant 2h : 290€

Voir le Bilan prévisionnel et comparatif en pièce jointe.

Cotisations 2020/21

- Une augmentation de 5€ avait été voté pour le tarif fitness soit : 225€
- Pas d'augmentation pour le tarif enfant qui reste à : 210€ pour 1 heure de cours et 290€ pour 2h de cours.

A ce jour, nous avons 490 adhérents, soit une baisse consécutive 2 années de suite

- Nous proposons donc de repartir sur un planning qui était pour 500 adhérents, malheureusement non atteint.
- Remboursement des adhérents sous forme d'avoir, uniquement pour ceux qui n'ont pas suivi ZOOM

Comme vous le savez, la crise sanitaire a fortement impacté les activités telles que la danse et Christophe ne souhaitant pas proposer ses cours sur ZOOM nous avons été contraints de suspendre complètement la danse classique du 1er novembre au 23 mai.

De ce fait, cette activité sera remboursée sous forme numéraire.

Une nouvelle question se pose pour la saison suivante?

Cette activité est déficitaire du fait du nombre de places limité à 12 participants et que le salaire d'un professeur de danse classique est supérieur aux salaires des professeurs de fitness. Jusqu'ici les adhésions au fitness permettait de garder un tarif bas et concurrentiel pour la danse classique. Le déficit de la danse classique se fondait dans la globalité des adhésions mais à ce jour l'énorme perte des adhérents pour le fitness ne permet malheureusement plus de supporter cette activité.

C'est pourquoi les membres du bureau ont opté pour essayer de proposer un seul cours hebdomadaire avec un abonnement totalement indépendant. Pour le moment un seul cours suffirait, n'ayant pris que 2 nouvelles inscriptions en septembre dernier. Ce cours serait mis en place uniquement s'il était complet. Sans cette condition, les comptes de ce cours ne serait pas à l'équilibre. Afin de permettre de prendre une décision, nous avons envoyé un sondage aux 15 élèves concernées:

Nous avons eu 15 réponses:

Questions:

- souhaitez-vous continuer la saison prochaine? 15 oui
- Un tarif à 350€ (pratiqué par les autres structures)pour 1h hebdomadaire : 8 oui et 7 non
- Un seul cours par semaine? 13 oui et 2 non
- Pour que le cours soit à l'équilibre, il faudrait minimum 12 inscrits à 350€ pour payer les charges, le professeur et la location de salle. Ne trouvant pas une solution pérenne pour tous les élèves, le bureau envisage de fermer cette activité en septembre si celle-ci n'atteignait pas les 12 inscrits.
- Demande de remboursement en numéraire? les demandes des personnes qui en ont fait la demande seront étudiés en janvier 2022. Nous ne serons qu'à ce moment là si l'association est en mesure de le faire, les charges de l'URSSAF étant décalées.

Nous rappelons que l'association ayant maintenu ses cours elle n'était en aucun cas dans l'obligation de rembourser.

- La saison devrait être plus ou moins à l'équilibre grâce au collectif « ensemble en forme » qui a permis de demander plus d'aide de l'état pour les professeurs qui donnaient moins de cours. Merci à Stéphanie pour cette bonne idée !

Proposition cotisations pour 2021/22

Cotisation 2021/22: Pas d'augmentation de la cotisation

- cotisation adulte Fitness illimité 225€
- Cotisation enfant reste à 210€ pour 1h de cours enfant
- cotisation enfant reste à 290€ pour 2h de cours enfant

3/ Election du bureau

Michèle Nansot secrétaire ne se représente pas.

Se présente, Isabelle Domingues, membre de l'association au poste de secrétaire.

Sont élus à l'unanimité pour 4 ans avec 19 voix:

- Stéphane Rollot Président
- Nathalie Gondret Aufort Trésorière
- Isabelle Domingues Secrétaire

4/ Le rapport d'activité de la Directrice technique, Stéphanie Rollot

Saison 2019/20

- Ce fut une saison très constatée avec le 1er confinement, des tensions entre les professeurs et le bureau et moi-même. Reprise des cours en présentiel au mois de juin avec mise en place d'une carte dématérialisée. Obligation de traçage avec inscription sur les cours en nombre limité de participants.
- Pas changement notable de planning
- Ouverture de la section Bungy pump avec 30 marcheurs inscrits. Les séances ont eu lieu le lundi après-midi et le dimanche matin.

- Covid 19:
 - L'association à su rebondir en proposant dès le 23 mars un planning ZOOM aussi riche que celui de la saison 2019/20.
 - 11 mai début de déconfinement zone verte, nous sommes en orange et continuons sur ZOOM
 - 2 juin reprise en extérieur stade Bocard avec professeurs volontaires et maintien de ZOOM par les professeurs qui préfèrent rester chez eux. Essai de diffusion en simultané mais pas probant.
 - 22 juin reprise en salle et en extérieur avec tous les profs, sauf Aurélia en arrêt maladie. (personne à risque et en soins à cette date)
 - 26 juin fin de la saison.
 - Nous avons proposé des cours gratuits ouverts à tous pendant la période Covid. Nous avons mis en place sur notre site, une cagnotte afin que ces personnes qui bénéficient de ces cours gratuits puissent s'ils le souhaite participer et cela nous a permis de récolter des fonds pour l'association CAPSSA. cagnotte mise en Nous avons récolté 1501€ que nous avons remis à l'association CAPSSA.
- * Spectacle de fin d'année annulé en raison du Covid.

Point de l'année en cours (2020/21)

- Très peu de demandes de cours d'essai ou d'inscription sur les 2 forums. Pub sur facebook, distribution de tracts par nos élèves. Les élèves ont créé un groupe dans un mouvement solidaire pour que vo2max continue à vivre.
- Diffusion de quelques cours sur ZOOM depuis la salle du Cosec
- Remise de matériel auprès des adhérents
- Section Bungy pump en baisse alors que nous pensions que les gens se rueraient sur les activités extérieures.
- 16 octobre 2020 fermeture des salles.

- Covid 19 2ème et 3 ème confinement:
- L'association a su rebondir en proposant dès le 8 novembre un planning ZOOM et en réunissant plusieurs associations autour d'un collectif pour proposer un planning diversifié. Cette décision de proposer des cours en virtuel a été prise après sondage auprès de nos adhérents dans lequel plus de la moitié souhaitait que ce système de cours soit remis en place. L'association a proposé un remboursement sous forme d'avoir pour ceux qui ne souhaitaient pas suivre les cours ZOOM.
- Reprise des cours enfants à plusieurs reprises sur la saison en fonction des autorisations d'ouvertures de salle.
- Mise en place de cours en extérieur en mars mais quasiment pas d'inscrits et fermeture de ces cours.
- Reprise en extérieur des enfants mi avril
- Reprise en extérieur adultes 3 mai
- Reprise en salle 9 juin
- Je tiens à remercier notre nouvel interlocuteur au niveau du service des sports Eric Kernanet qui nous a soutenu et aidé à mettre en place tout ce que nous vous avons proposé en extérieur et intérieur.
- Saison repoussée jusqu'au 10 juillet.

- **Date inscription saison 2021/22: Date à définir. Nous venons d'avoir les ré-attributions des salles**

Questions adhérents:

Le Président fait par des mails reçus avant l'AG dans lesquels les adhérents posent des questions sur différents points:

Bonjour Stéphanie,

Le sondage reçu ne permettant pas d'explicitier mes réponses, je préfère te donner mon point de vue en te faisant partager mes éléments de réflexion :

1. Passionnée par la danse classique que j'ai pratiquée pendant de très nombreuses années, c'est avec beaucoup de bonheur que je m'y suis remise avec Christophe et l'offre Vo2max. C'est un excellent professeur très pédagogue ! Donc, **OUI**, j'adorerais poursuivre avec lui. Les 2 cours hebdomadaires suivis grâce à Vomax me permettaient un "entraînement" adapté pour maintenir malgré mon âge un niveau satisfaisant de pratique et continuer ainsi à pouvoir encore me faire plaisir. En outre, le groupe constitué, au sein duquel chacun peut s'exprimer sans complexe, est très sympathique.
2. J'avais choisi Vo2max pour les atouts suivants : une offre riche et variée de cours favorisant de se maintenir en forme, un coût des plus raisonnables permettant de suivre de nombreux cours, la possibilité de se reporter sur un autre cours en cas

d'empêchement un jour donné, différents professeurs, une bonne proximité géographique des salles. Souhaitant conserver de participer aux cours de fitness, la cotisation danse classique vient alors s'y ajouter. Je comprends tout à fait le problème de réussir à amortir la rémunération plus importante de Christophe mais je m'interroge sur ce que va être le coût global du budget à prévoir pour poursuivre fitness et danse. **Difficile de déterminer quelle augmentation reste acceptable** sans connaître les conditions précises d'organisation des futurs cours lesquelles deviennent en conséquence moins bonnes : plus qu'une seule séance par semaine, un plus fort mélange du niveau des participantes, la salle Dartagnan qui est loin d'être idéale avec ses nombreux problèmes techniques (sol glissant, climatisation défaillante, capacité modeste si groupe plus important, attente à l'extérieur dans le froid, éloignement et N13 parfois bloquée).

3. Retraitée, **je peux m'adapter aux jours/horaires choisis**. Ma préoccupation est plutôt sur l'existence d'un unique cours mêlant forcément une plus grande disparité de niveaux. Malgré tout son grand savoir-faire, Christophe devra obligatoirement pour les moins "aguerries" passer plus de temps en explications détaillées, se limiter à des pas et des chorégraphies plus simples. Je m'interroge donc sur le fait que je réussisse tout de même à maintenir mon intérêt car, même si j'adore danser, même si je ne suis plus très souple ni trop agile, je n'ai pas oublié toute la technique de base de la danse classique : ce sont des conseils sur la façon de mieux faire qui me sont utiles plutôt que l'explication détaillée de pas que pour ma part j'ai appris et pratiqués depuis mon enfance ! Si de plus le cours devient bien plus cher cela m'incitera plutôt à y renoncer et peut-être à chercher ce qu'une véritable école de danse pourrait proposer.

En tous cas, quoi qu'il soit décidé, je te remercie vivement ainsi que le Bureau de l'association pour l'énorme travail que vous effectuez et tout le dévouement dont vous faites preuve !

Merci de me confirmer que mon message t'est bien parvenu. A bientôt,
Pascale Carayon

(cours du mardi 11h30 et du jeudi 12h30 + lundi gym/stretching avec Nadine et vendredi stretching ou gym selon disponibilité)

Réponse donnée ci-dessus par la trésorière.

Bonjour Stéphanie,

J'espère que tu vas bien!

Comme il y a un cours de pilâtes avec Isabelle je n'assisterai probablement pas, même en partie, à la prochaine AG et je le regrette.

Voici donc une observation pour l'année prochaine donc il conviendrait de prendre en compte et de mettre à l'ordre du jour stp:

Il serait très souhaitable de retrouver le cours de pilâtes avec Isabelle du mercredi à 20h. Comme d'autres adhérents, il m'est très difficile d'arriver à l'heure au cours de 18h30. Ce dernier est aussi bien trop important en terme d'effectifs particulièrement vis-à-vis des mesures sanitaires à maintenir. D'après Isabelle, elle rencontrerait également des difficultés à corriger tout le monde comme elle aime le faire habituellement. S'agissant de la salle, il me semble que le gymnase d'Artagnan qui possède une superbe salle vitrée ne soit pas occupé à cette heure-ci.

Par ailleurs, en échangeant avec d'autres pratiquants, particulièrement Coraline (c'est la seule qu'il reste du groupe de 20 heures) , ce deuxième cours devrait faire revenir chez VO2Max les autres pratiquantes adeptes de cet horaire, ce qui serait à mon sens aussi un plus sur le plan financier pour l'association. D'ailleurs, ce cours affichait toujours plein de ces personnes parties aujourd'hui.

Comme cela se faisait auparavant, je suis prêt à payer un surplus si cela se présentait . Et si certains membres te parleraient de discrimination comme cela fut déjà le cas, me semble-t-il, je pense qu'il ne faut pas en tenir compte , on s'en moque (je dirais même on s'en fou) et c'est à mon sens un mot bien trop à la mode aujourd'hui d'autant que le coût à l'année n'est à mon sens pas élevé du fait de la diversité et de la grande qualité des cours prodigués et tu y es pour beaucoup...

Indépendamment de cette observation, aurais-tu une visibilité sur le planning de l'année prochaine? C'est peut-être trop tôt ! Comme cela se fera dans beaucoup d'entreprises, du fait de l'amélioration des conditions sanitaires, le présentiel demeurera la règle à partir du 5 juillet prochain et ce serait bien d'avoir un aperçu car les salariés doivent se positionner avec la possibilité de maintenir un ou 2 jours de télétravail suivant possibilités desdites entreprises.

Bonne journée,

Jean-Pierre Molière

Réponse: Bonjour Jean Pierre,

Tes questions seront abordées à l'AG.

La date de l'AG a été posée il ya un bout de temps par le bureau afin que nous puissions réunir tous les membres du bureau.

Nous ne savions pas à l'époque que les cours reprendraient en présentiel.

Le planning de la saison suivante devrait être à l'identique de celui proposé en septembre (sauf si le professeur ne revient pas la saison suivante).

J'ai comme les années précédentes demandé une salle pour le mercredi soir plus grande et à un horaire plus avancé mais malheureusement nous avons peu de chance d'en obtenir une car tous les créneaux sont occupés. D'Artagnan n'est pas libre le mercredi soir, je l'avais déjà demandé mais il ya des cours de danse et peu d'adhérents feront le choix de se déplacer jusqu'à Port Marly en soirée.

Bonne journée

Stéphanie

Bonjour

Voici ma question:

Pourrait'on prévoir régulièrement des cours en extérieur dès que le temps le permet ?

Merci

Monique Nouyrigat Resnier

Réponse: nous n'avons pas les moyens logistique de les proposer toutes l'année. De plus la météo en région parisienne n'est pas favorable aux activités extérieures et ne ceux-ci ne pourraient pas avoir lieu toute l'année.

Question d'une adhérente :

Pourrais t'on maintenir un planning ZOOM toute l'année?

Réponse: C'est déjà ce que nous faisons en diffusant des cours du Cosec.

Fin de l'AG à 20h00